

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR L'ADDUCTION DE L'EAU POTABLE
DE LA REGION D'ANGERVILLIERS**

SEANCE DU 11 MARS 2015
18H30

L'an deux mil quinze, le onze mars à dix-huit heures et trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DESOUTER, Président.

Date de convocation : le 4 mars 2015

Secrétaire de séance : M DESSAUX

Etaient présents :

MM : - DUBOIS (suppl. M VERA) – LAIGNEL - POLINE - ADEL PATIENT - GAUTIER - DESSAUX - GALISSON - BERRICHILLO – BAYEN – ROBIN – DEGIVRY - BOSQUILLON

MME : PETITOT- BOYER

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés :

MM : ZUMELLO - VERA – TERRIS – GIARD – CLOU - LONG

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2015 DCS 2015-5

Le Président expose au Comité syndical ces orientations pour l'année 2015

EVOLUTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE DU SYNDICAT

a. FONCTIONNEMENT

Entre 2010 et 2014, les recettes de gestion courante du Syndicat ont plus que doublé, passant de 165 k€ à 343 k€. Cette évolution est liée à la révision à la hausse de la « surtaxe » syndicale sur les factures d'eau des abonnés.

A l'opposé, les dépenses de gestion courante ont nettement chuté en 2013 et 2014, faisant apparaître un solde de section positif à 155 k€ puis 223 k€. Cette baisse importante est liée à l'arrêt de l'achat d'eau à l'Hurepoix, suite à la mise en route progressive des captages de Pihale et Crèvecœur.

K€	2010	2011	2012	2013	2014
Recettes de gestion courantes	165	268	281	325	343
Dépenses de gestion courantes	226	238	262	190	120

b. INVESTISSEMENT

Le Syndicat a engagé d'importantes dépenses d'investissement en 2011 et 2012, notamment pour la mise en service de la station de traitement à Saint Maurice Montcouronne (pour environ 1 800 k€). Pour faire face à ces dépenses, le Syndicat

a eu recours à un emprunt d'1 M€.

En 2013 et 2014, les dépenses réelles d'investissement ont retrouvé un niveau « courant », aux alentours de 70 k€ par an. Dans le même temps, les recettes réelles d'investissement sont restées supérieures aux dépenses.

K€	2010	2011	2012	2013	2014
Recettes réelles* investissement	10	1553	1059	87	77
Dépenses réelles investissement	159	1108	1197	73	60

* hors amortissements et virements de sections

c. ETAT DE LA DETTE

A la fin de l'année 2014, l'encours de la dette en capital est de 903 k€. A compter de 2015, il restera 3 emprunts à rembourser, 2 à l'Agence de l'eau à taux 0% et 1 à la caisse d'épargne à 4,6%.

Emprunts en cours en 2014						
K€	Nominal	Début	Fin	Capital du 2014	Intérêts 2014	Capital restant dû en 2015
Caisse Epargne	1 000	2011	2031	35	42	893
Caisse Epargne	100	2006	2014	12,5	0,5	0
AESN	23	2002	2014	2	0	0
AESN	6,7	2006	2018	0,5	0	2
AESN	15,4	2007	2022	1	0	8
TOTAL				51	42,5	903

La dette représente 23,5% des recettes de fonctionnement en 2014.

II. LA MISE EN PLACE DE LA REGIE PUBLIQUE DE L'EAU

a. LE PROJET

Le Syndicat est actuellement en contrat de DSP avec la société Véolia jusqu'au 18 août 2015. Le contrat va être prolongé jusqu'au 31 janvier 2016, pour des modalités pratiques et administratives.

La Régie Publique de l'Eau sera quant à elle officiellement créée le 1^{er} janvier 2016, pour une mise en service opérationnelle le 1 février 2016. La Régie Publique exécutera les mêmes missions que le délégataire actuel.

La Régie sera créée sous la forme d'une régie à autonomie financière et relèvera d'un budget annexe à celui du syndicat, en M49.

En l'état actuel de l'avancement du projet « Régie » il est envisagé le recrutement de 9 agents (techniques et administratifs).

b. BUDGET PREVISIONNEL DE LA REGIE

A ce stade de l'avancement du projet « Régie », la plupart des aspects financiers ont été estimés :

DEPENSES	1 295 k€
Charges personnel	400 k€
Charges générales	160 k€
Marchés fournitures et travaux	600 k€
Charges financières (emprunts + intérêts)	135 k€
RECETTES	1 710 k€
Prix de l'eau et travaux	1 710 k€
AUTOFINANCEMENT	415k€

Il ressort de cette 1^{ère} analyse complète de la Régie, une capacité d'autofinancement de 415k€, dont environ 145 k€ d'amortissements.

III. PRINCIPALES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU SYNDICAT POUR 2015

a. INVESTISSEMENT

- Réseaux et ouvrages d'eau potable

Le syndicat ne mène pas d'opération en nom propre sur ses réseaux. Les seules opérations prévues en 2015 sont celles :

- du SIBSO, qui remplace une canalisation d'eau usée dans le périmètre immédiat du captage de Saint-Cyr (participation du Syndicat à hauteur de 50 k€)
- du SIAL, qui dévoie une canalisation d'eau potable à Briis sous Forges (participation du Syndicat à hauteur de 36 k€)

- Futurs locaux de la Régie

Il est prévu la réhabilitation du bâtiment situé au 24 rue du Général Leclerc à Forges les Bains, pour qu'il devienne le futur siège de la Régie. Dans le cadre de cette opération il est prévu les investissements suivants :

- PHASE ETUDES : 55 k€ TTC (en partie engagé sur 2014)
- PHASE TAVAUX : 600 k€ TTC
- EQUIPEMENT DES LOCAUX : 30 k€

- Matériel pour la Régie

Cette enveloppe n'a pas encore été chiffrée avec précision. L'achat de matériel à destination de la Régie comprendra :

- les fournitures, telles que les compteurs, les pièces pour l'installation des nouveaux branchements,...
- l'outillage,
- les logiciels, comme celui pour la gestion des abonnés,

A noter que conformément aux clauses du contrat de DSP, le syndicat aura à charge de racheter les compteurs d'eau à Veolia à la fin du contrat, en 2016 (estimation max 150 k€).

IV. PRIX DE L'EAU

Dans ces conditions les dépenses courantes couvertes par les recettes actuelles n'entraîneront pas d'augmentation du prix de l'eau en 2015.

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé fait par le Président, sur les engagements pour l'année 2015 prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H00